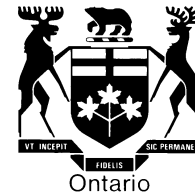


**Ministry of Health  
and Long-Term Care**

Office of the Minister  
10<sup>th</sup> Floor, Hepburn Block  
80 Grosvenor Street  
Toronto ON M7A 2C4  
Tel 416 327-4300  
Fax 416 326-1571  
[www.health.gov.on.ca](http://www.health.gov.on.ca)

**Ministère de la Santé  
et des Soins de longue durée**

Bureau de la ministre  
10<sup>e</sup> étage, édifice Hepburn  
80, rue Grosvenor  
Toronto ON M7A 2C4  
Tél. 416 327-4300  
Télééc. 416 326-1571  
[www.health.gov.on.ca](http://www.health.gov.on.ca)



L'honorable Leona Aglukkaq  
Santé Canada  
Édifice Brooke-Claxton, pré Tunney  
Localisateur postal : 0906C  
Ottawa ON K1A 0K9

Madame la Ministre,

**Objet : Demande que la vente des comprimés d'oxycodone générique à libération contrôlée ne soit pas approuvée au Canada**

Je vous écris pour solliciter votre aide afin d'empêcher la réintroduction au Canada de la version générique de la présentation d'oxycodone qui se prête le plus facilement aux abus.

En tant que ministres de la Santé, nous partageons de très grandes préoccupations au sujet du mésusage et de l'abus des stupéfiants d'ordonnance, qui sont devenus un grave problème de santé et de sécurité publiques au Canada.

Nos deux administrations ont été touchées particulièrement durement par le nombre croissant de personnes dépendantes des stupéfiants d'ordonnance. Nombre d'entre elles les utilisent pour des raisons autres que les fins médicales prévues, en font le trafic dans la rue et meurent hélas beaucoup trop souvent à la suite de cet usage inapproprié. Même si différents facteurs peuvent contribuer au décès (en particulier, les doses élevées d'opioïdes et leur utilisation avec de l'alcool ou d'autres médicaments neurodépresseurs), l'opioïde qui est découvert le plus souvent lors des autopsies ces dernières années est l'oxycodone. Une étude importante indiquait que l'ajout des comprimés d'oxycodone à libération contrôlée au Formulaire des médicaments de l'Ontario a contribué à multiplier par cinq le nombre de décès liés à l'oxycodone et à une hausse de 41 % des décès liés aux opioïdes<sup>1</sup>. L'oxycodone a non seulement été liée à l'augmentation des surdoses et des décès, mais elle a aussi provoqué une crise de santé publique dans plusieurs localités, notamment au sein des communautés des Premières Nations.

Ces derniers mois, parallèlement à l'introduction de l'OxyNeo, le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario ont pris d'importantes mesures afin de mieux encadrer l'accès approprié à ce médicament très puissant. Ces mesures ne sont pas sans avoir des conséquences pour nos deux gouvernements, mais je crois que nous commençons à en voir les avantages au sein de nos populations. Je suis tout à fait convaincue que nous ne rendrions pas service à notre électorat si nous permettions que ces améliorations soient érodées par la réintroduction sur le marché canadien d'une présentation d'oxycodone qui est non résistante à l'adultération.

<sup>1</sup> Dhalla, I et al, *Prescribing of opioid analgesics and related mortality before and after the introduction of long acting oxycodone*, CMAJ, 7 décembre 2009; 121 (8).

Je suis consciente que le brevet d'OxyContin (le produit de marque original des comprimés d'oxycodone à libération contrôlée) arrivera à échéance le 25 novembre 2012. En prévision de cette date, on m'a informée que des fabricants de médicaments génériques pourraient avoir soumis leurs produits afin de recevoir l'autorisation de les mettre en marché au Canada. Selon les renseignements dont nous disposons, les comprimés d'oxycodone générique à libération contrôlée ne seront pas résistants à l'adultération. En outre, compte tenu de la possibilité que ce produit donne lieu à un abus généralisé et fasse l'objet de détournement et de trafic, nous croyons que l'approbation de la vente au Canada des comprimés d'oxycodone générique à libération contrôlée augmenterait l'incidence des cas de dépendance et des décès au Canada et pourrait contribuer à aggraver une crise de santé publique.

Je comprends que la politique de votre ministère prévoit que celui-ci accordera un avis de conformité s'il estime, à la suite d'un examen de la demande d'un fabricant de produits génériques, que la preuve appuie l'innocuité, l'efficacité et la qualité d'un médicament. Je vous conjure de demander à vos fonctionnaires de tenir compte de la santé publique générale dans leur détermination du critère de l'innocuité.

L'Ontario estime que les coûts pour la société de la réintroduction d'une version qui se prête plus facilement aux abus sont beaucoup plus importants que les avantages financiers qui découleraient du plus bas prix dont nous pourrions profiter. Comme vous le savez, l'Ontario a la politique d'établissement des prix de médicaments génériques la plus énergique au pays. Toutefois, seul le gouvernement fédéral a l'autorité pour approuver la vente de l'oxycodone générique dans notre pays. C'est pour cela que je fais appel à votre aide et que je vous incite fortement à ne pas accorder une autorisation pour la mise en marché au Canada des versions génériques des comprimés d'oxycodone à libération contrôlée.

L'Ontario demeure déterminé à assurer la santé et la sécurité publiques des Canadiennes et Canadiens et j'espère que le gouvernement fédéral sera un partenaire déterminé sur cette question.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

La ministre,

Deb Matthews

- c. c. Saäd Rafi, sous-ministre, Ontario
- D<sup>re</sup> Arlene King, médecin hygiéniste en chef, Ontario
- Diane McArthur, administratrice en chef et sous-ministre adjointe, Ontario
- Ministres de la Santé des provinces et territoires